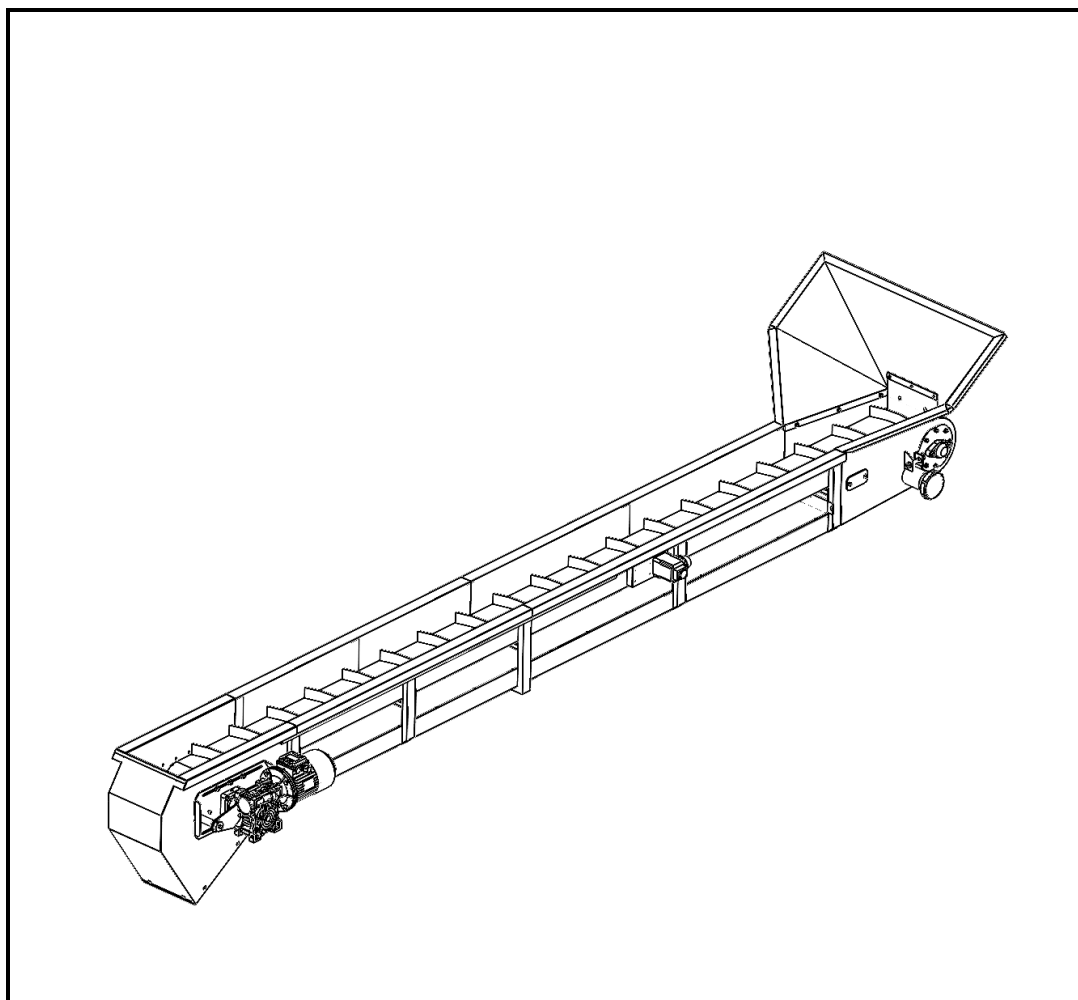




MANUEL TECHNIQUE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
BANDE POUR LE TRANSPORT DU RAISIN mod. NU45



Costruttore: **FAVRIN S.R.L.**

Località : **VIA DEL PIAN, 3 – 31030 BIGOLINO DI VALDOBBIADENE (TV)**

Tel. **0423.980334**

www.favrinsrl.com



DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ CE
CE DECLARATION OF CONFORMITY
DECLARATION DE CONFORMITE CE
CE KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

- IT** Il sottoscritto, legale rappresentante della Ditta "FAVRIN S.r.l.", dichiara che i prodotti sottoelencati:
- GB** The undersigned, an authorized officer of "FAVRIN S.r.l.", hereby declares that the products listed hereunder:
- DE** Der unterzeichner, rechtlicher Vertreter der "FAVRIN S.r.l.", erklärt, daß die nachstehend beschriebenen produkte:
- FR** Je soussigné, représentant légal "FAVRIN S.r.l.", déclare que le produits énumérés ci-après:

NASTRO PER TRASPORTO UVA

Modello: NU45

Matricola: 57/20

Anno di costruzione: 2020

- | | | |
|-----------|--|-------------------------|
| IT | Sono conformi a quanto prescritto dalle seguenti direttive: | 2006/95/CE |
| GB | Are in compliance with the following directives: | Lg. 791/77 |
| DE | Mit den vorschriften konform sind, die in den folgenden richtlinien: | 2006/42/CE |
| | | D.Lgs. 17/10 |
| FR | Sont conformes aux prescriptions des directives suivantes: | 2004/108/CE |
| | | DLgs 194/2007 |
| IT | E dalle seguenti Norme: | EN 60204-1 |
| GB | And with the following Standards: | EN 61439-1 |
| DE | Und Normen stehen: | UNI EN ISO 12100 |
| FR | Et des Normes ci-apres: | |

- IT** E, in applicazione a quanto previsto dalle direttive citate, sono dotate di marcatura CE ed è stato predisposto un adeguato fascicolo tecnico presso la ns. sede.
- GB** And, pursuant of the above-mentioned directives, the CE mark has been applied. Furthermore, adequate technical material has been prepared and is available from our offices.
- DE** Und daß sie in übereinstimmung mit den vorschriften der obengenannten richtlinien mit dem CE-Zeichen versehen sind und daß für sie ein angemessenes technisches helf erstellt wurde, das bei uns in der firma zur verfügung steht.
- FR** En application des directives citées, ils portent la marque CE et un dossier technique est déposé de notre siège.

Bigolino di Valdobbiadene,

Il Responsabile Legale
Ing. Alessandro Griguol

SOMMAIRE

1.0 GENERALITES	4
2.0 INFORMATIONS GENERALES	5
3.0 OPERATIONS DE TRANSPORT	5
4.0 INSTALLATION DE LA MACHINE	6
5.0 ZONES A RISQUE RESIDUEL	8
6.0 PROCESSUS DE PRODUCTION	9
7.0 ENTRETIEN	11
8.0 ELIMINATION DE LA MACHINE	13
9.0 GARANTIE	13
10.0 NU45	14

1.0 GENERALITES

En recevant ce Manuel d'Instructions relatif à la machine en question, le Client s'engage à en faire un usage strictement confidentiel et de le confier exclusivement aux opérateurs et aux responsables de son utilisation.

Ce Manuel d'instructions peut exclusivement être utilisé et consulté par le Client (sous la responsabilité directe et personnelle de ce dernier), par ses collaborateurs responsables du fonctionnement de la machine, de l'entretien, du nettoyage, du contrôle ou de la réparation, par les agents chargés de son contrôle, par les agents des Organes Publics ou des Services Publics du Ministère du Travail, à l'exclusion d'autres personnes.

Ce Manuel d'instructions ne peut être dupliqué, entièrement ou partiellement, que pour en faciliter l'utilisation. Il doit toujours être conservé sur le lieu de travail, à la disposition des opérateurs préposés au fonctionnement, au transport, à l'installation, au montage et au démontage, à l'entretien et à la mise en marche de la machine.

Le Client peut utiliser le présent Manuel d'instructions pour mieux connaître, utiliser et réparer la machine ; tout autre usage est formellement interdit.

Ce Manuel d'instructions peut être transmis à d'autres personnes, uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

- A) la machine doit avoir été vendue à la personne qui reçoit le manuel correspondant ;
- B) il faut détruire toutes les copies ou les photocopies détenues à quelque titre que ce soit ;
- C) la troisième personne qui rachète la machine doit accepter par écrit, sans aucune restriction, tous les termes et les conditions figurant dans ce chapitre en s'engageant à les respecter.

Au cas où une des susdites conditions ne seraient pas respectées, FAVRIN s.r.l. ne reconnaîtra pas aux tiers le droit de posséder, de consulter, de photocopier, d'examiner et d'utiliser ce Manuel d'instructions.

En cas de perte totale ou partielle de ce Manuel d'instructions, le Client devra informer FAVRIN s.r.l. et en demander un exemplaire supplémentaire. Elle se réserve la faculté, d'envoyer, à sa discrétion, la documentation requise, à la charge exclusive du Client.

Le présent manuel assimile les définitions suivantes de la Directive 98/37/CE.

- 1. <zone dangereuse> : toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette dernière ;
- 2. <personne exposée> : toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse ;
- 3. <opérateur> : la ou les personnes chargées d'installer, de faire fonctionner, de régler, d'effectuer l'entretien, de nettoyer, de réparer et de transporter la machine ;
- D) <DPI> : on entend par Dispositif de Protection Individuelle tout équipement, complément ou accessoire approprié, destiné à être porté et conservé par le travailleur dans le but de se protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles d'en menacer la sécurité ou la santé durant le travail.

Avant toute intervention, l'opérateur doit connaître parfaitement la fonction, la position de toutes les commandes de la machine et de ses caractéristiques techniques fonctionnelles.



SI L'ON N'UTILISE PAS LA MACHINE DANS LES CONDITIONS INDIQUEES DANS CE MANUEL D'INSTRUCTIONS, LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'EVENUELS DOMMAGES CORPORELS ET MATERIELS.

Le Fabricant décline également toute responsabilité en cas de dommages matériels dus à la non observation des recommandations indiquées ci-après. On rappelle que le respect des consignes de sécurité met l'opérateur en condition de travailler de façon productive et en toute tranquillité, sans risquer de se blesser ni de provoquer des dommages corporels à d'autres personnes

2.0 INFORMATIONS GENERALES

La machine décrite dans ce manuel est une bande pour le transport du raisin. Cela signifie que le produit est manutentionné par l'intermédiaire d'un tapis en anneau fermé réalisé en PVC alimentaire blanc et équipé d'une jonction vulcanisée. Le tapis est à son tour actionné par un tambour entraîné par la partie motrice et par un deuxième tambour positionné dans la partie entraînée. L'arbre moteur est disposé du côté du déchargement, tandis que l'arbre de renvoi est installé du côté opposé à l'intérieur d'un carter de protection spécifique. Le retour du tapis en PVC ne présente pas de segments de flexion car il est retenu par des guides en polizène qui empêchent également une éventuelle oscillation de droite à gauche par rapport aux tambours d'entraînement. Le tapis présente des palettes avec des entraxes qui varient en fonction de la longueur de la bande ; grâce à leur forme en cuiller, elles sont en mesure de transporter le raisin et le moût. La charpenterie est entièrement réalisée en acier inox.

3.0 OPERATIONS DE TRANSPORT

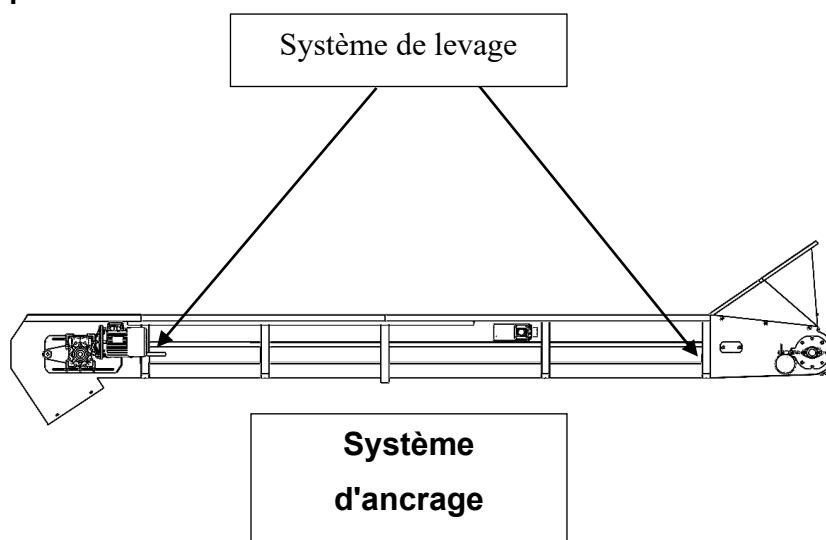
Ne pas sous-évaluer le poids des parties de la machine. Les dimensions ou le volume de la machine ou des différentes pièces peut induire en erreur. Contrôler que la portée de la grue ou de l'équipement de levage est compatible avec le poids et le volume des parties de la machine.

MOYENS DE MANUTENTION PREVUS

Pour la manutention, on peut utiliser un pont-roulant ou une grue.

Dans les deux cas, la machine est soulevée après avoir ancré les câbles aux endroits indiqués dans la figure ci-après et les avoir accrochés au palan de levage, d'après la fig. 1.

Fig. 1



Ne pas laisser tomber ni poser violemment les parties de la machine ; les chocs subis risquent de l'endommager.

Il est également nécessaire de ne pas poser la machine ou ses parties au-dessus d'autres objets ; en outre, les surfaces d'appui doivent toujours être parfaitement horizontales et en mesure d'en supporter le poids.

Après avoir libéré les parties de la machine de leur emballage, s'assurer de leur intégrité en effectuant un contrôle ponctuel dans le but de s'assurer de l'absence de pièces endommagées.

Faire très attention lorsque la machine est positionnée dans la zone de travail car les chocs éventuels risquent de l'endommager sérieusement, risquant d'en compromettre le cycle de travail.

S'assurer que la zone autour de la machine permet l'ouverture éventuelle de toutes les parties de la machine.

En cas de doute, empêcher l'utilisation de la machine et s'adresser à du personnel hautement spécialisé ou directement à la société FAVRIN S.r.l.

PORT DES DPI DURANT TOUTES LES PHASES DE MANUTENTION

Les opérateurs préposés au chargement, au déplacement et au déchargement de la machine doivent surveiller ces opérations dans le but d'empêcher que les parties de la machine ne soient endommagées par des chocs ou des contacts accidentels avec d'autres objets.

Ces opérateurs doivent porter un casque, des gants et des chaussures de protection contre la chute d'objets.

4.0 INSTALLATION DE LA MACHINE

- Après le transport, contrôler minutieusement toutes les parties de la machine.
- Faire très attention durant le transport et la manutention des machines qui composent l'installation.
- Enlever les protections et les emballages de transport (cartons, toiles en nylon, pièces en bois, film extensible etc.).
- Contrôler le parfait état de conservation des équipements, signaler les éventuels dommages subis durant le transport.
- La machine doit être positionnée sur une surface horizontale, de préférence en béton ou carrelé. Eviter les surfaces mouvantes ou accidentées. Les éventuels carrelages surélevés ou situés au-dessus de la machine, ou, quoi qu'il en soit, les espaces vides doivent posséder au moins une résistance de 700 kp/m²
- S'assurer que les boulons et les vis sont bien serrés.
- La machine doit être directement raccordée au réseau électrique de l'établissement au moyen d'un câble multiconducteur dont chaque conducteur aura une section de 4 mm² (il est recommandé d'utiliser un câble pour la pose mobile par exemple du type H07RN-F), sans oublier qu'il est nécessaire de raccorder la machine à l'installation de mise à la terre.
- Vérifier que le raccordement est conforme à votre demande.

N.B. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non observation de la susdite norme.

PORT DES DPI DURANT LES PHASES D'INSTALLATION

Durant les phases d'installation de la machine, il faut utiliser des gants et des chaussures de protection.

RACCORDEMENT AUX SOURCES D'ENERGIE CONTROLE ET VERIFICATIONS AVANT L'UTILISATION

La machine est alimentée en énergie électrique.

Les sources d'énergie nécessaires pour la machine doivent assurer, durant le fonctionnement normal de cette dernière, les valeurs décrites ci-après.

L'installation électrique à laquelle est raccordée la machine doit être conforme aux réglementations en vigueur en matière de sécurité électrique. Vérifier que l'utilisateur est en possession de la Déclaration de Conformité conforme au Décret Ministériel italien n° 37/08.



Il est recommandé d'installer un INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE en amont de la machine.

PORT DES DPI DURANT LA MISE EN FONCTION

Il n'est pas nécessaire de porter des dispositifs de protection individuelle particuliers durant la mise en fonction de la machine ; des gants et des chaussures de sécurité suffisent pour déplacer ou enlever des objets qui risquent de provoquer des blessures.



L'OPERATEUR DOIT :

1. UTILISER AVEC SOIN et de façon appropriée les dispositifs de sécurité, les moyens de protection individuelle et collective prévus et fournis par l'employeur, conformément aux instructions figurant dans ce manuel.
2. S'EN TENIR SCRUPULEUSEMENT aux dispositions et aux instructions fournies par le fabricant, par l'employeur, par la direction et par tous les préposés à la protection collective et individuelle.
3. SIGNALER IMMEDIATEMENT A L'EMPLOYEUR, à la direction et au responsable de la sécurité, les carences relatives aux susdits dispositifs de sécurité et aux moyens de protection, ainsi que toute autre condition éventuelle de danger dont ils auraient été informés, en intervenant directement et immédiatement, en cas d'urgence, dans le cadre de leurs compétences et de leurs possibilités, pour éliminer ou réduire les causes du danger.



L'OPERATEUR NE DOIT JAMAIS :

1. ELIMINER OU MODIFIER, sans autorisation préalable, les dispositifs de sécurité, de mesure, de signalisation ni les instruments individuels et collectifs de protection.
2. EFFECTUER DE SON CHEF des opérations ou des manœuvres ne relevant pas de sa compétence et risquant de compromettre sa santé et sa sécurité ainsi que celle d'autres personnes.



L'OPERATEUR DOIT TOUJOURS :

1. CONSERVER CE MANUEL D'INSTRUCTIONS AVEC SOIN ET DANS UN ENDROIT

FACILEMENT ET RAPIDEMENT ACCESSIBLE.

2. MAINTENIR LE POSTE DE TRAVAIL EN ORDRE. Un comportement non conforme à cette logique représente un danger.
3. CONFIER LES REPARATIONS DE LA MACHINE A DU PERSONNEL QUALIFIE. Cette machine et son appareillage électrique sont réalisés conformément aux normes en vigueur sur la prévention des accidents. Les réparations doivent être effectuées par du personnel qualifié avec des pièces de rechange originales, pour éviter les dommages à la charge de l'utilisateur.
4. EVITER LES POSITIONS INSTABLES. S'assurer constamment qu'on se trouve dans une position sûre et en équilibre par rapport à la machine.
5. METTRE LA MACHINE HORS TENSION. Toute intervention d'entretien ordinaire, programmé et extraordinaire doit être effectuée lorsque la machine est à l'arrêt et hors tension. Désactiver l'interrupteur d'alimentation à partir du tableau de commande avant de procéder à ces interventions.
6. AVANT CHAQUE DEBUT DE POSTE. S'assurer que les dispositifs et les moyens de sécurité fonctionnent correctement. Vérifier que tous les dispositifs de sécurité présents sur la machine fonctionnent correctement.

5.0 ZONES A RISQUE RESIDUEL

Compte-tenu des conditions normales d'utilisation de la machine, on estime qu'il est important d'informer les opérateurs/utilisateurs des risques résiduels qui persistent malgré les précautions prises dans le but de limiter les dangers. Bien que l'on ait équipé la machine de tous ces dispositifs de prévention des accidents visant à éliminer les risques possibles pour l'opérateur liés à l'utilisation, celle-ci présente des zones définies "ZONES A RISQUE RESIDUEL". Ces zones concernent les parties en mouvement de la machine en mesure de représenter un danger pour l'opérateur en cas d'usage incorrect ou bien d'erreur d'évaluation ou d'inattention. La machine est également équipée de signalisations opportunes situées dans les zones à risque résiduel.

Les risques résiduels existant sur la machine peuvent être évités en s'en tenant scrupuleusement aux indications fournies par les signalisations et dans ce manuel.

ANALYSE DU RISQUE

L'analyse des risques existant sur la machine a tenu compte de la liste des dangers d'après la norme EN 292 et l'annexe I du Décret italien du Président de la République n° 459/96. On indique ci-après les dangers persistants et les solutions adoptées pour les prévenir ou les neutraliser.

LISTE DES DANGERS	SITUATION DANGEREUSE	SOLUTIONS ADOPTÉES POUR PREVENIR LES DANGERS
Danger de chute si la machine heurte des engins mécaniques	Personnes présentes dans la zone de fonctionnement	Installation de la machine à l'écart des voies de passage et de manœuvre des chariots élévateurs et/ou des moyens mécaniques de manutention.
Surcharger la bande transporteuse	Blocage des engrenages et endommagement de la machine.	Entraînement du personnel préposé, présence de panneaux d'avertissement et d'un bouton d'arrêt d'urgence.
Dangers électriques	Contacts directs et indirects	Équipement électrique des machines conforme à la norme CEI EN 60204-1
Dangers dérivant de l'absence ou du positionnement erroné des protecteurs mobiles	Contact avec des organes en mouvement à l'intérieur de la machine	Formation des opérateurs, présence de panneaux d'avertissement.

SOLUTIONS ADOPTEES POUR PREVENIR LES RISQUES

En particulier, pour éliminer les risques de nature mécanique, la machine est équipée de protections fixes et de protections mobiles solidement boulonnées ainsi que de signaux d'obligation, d'interdiction et de danger.

Outre les susdites conditions générales de protection, il faut répéter que l'opérateur doit s'assurer, avant d'activer la machine, que les dispositifs de protection sont en état de marche et qu'ils fonctionnent parfaitement.

Quoi qu'il en soit, il est formellement interdit de débrancher du réseau électrique et de démonter les dispositifs de protection.

6.0 PROCESSUS DE PRODUCTION

USAGE PREVU, CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET DES PRODUITS UTILISES ET GENERES DURANT LA PRODUCTION.

La machine a été exclusivement conçue pour le transport de grappes de raisin.



LA MACHINE N'UTILISE PAS ET NE GENERE PAS D'AUTRES PRODUITS QUE CEUX DECRITS CI-DESSUS.

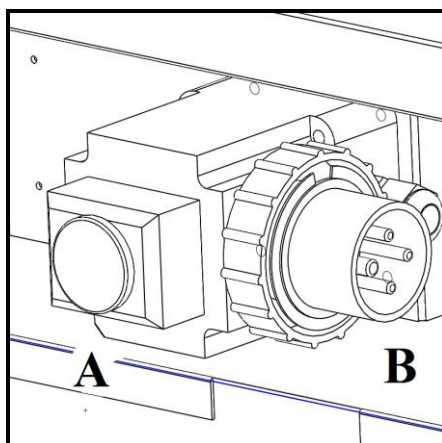


L'INSTALLATEUR DEUR ADOPLER UN QUADRE ÉLECTRIQUE D'INSTRUCTION ADÉQUAT (comme celui de la figure 2)

POSTE DE TRAVAIL DE L'OPERATEUR

Pour son fonctionnement, la machine exige la présence d'un "opérateur-observateur" qui dispose les commandes de la machine sur le pupitre principal et charge le matériel.

Bloc de commande opérateur (fig. 2)



A. boîte à boutons de marche et d'arrêt d'urgence

B : fiche de branchement sur le réseau électrique.

Fig. 3

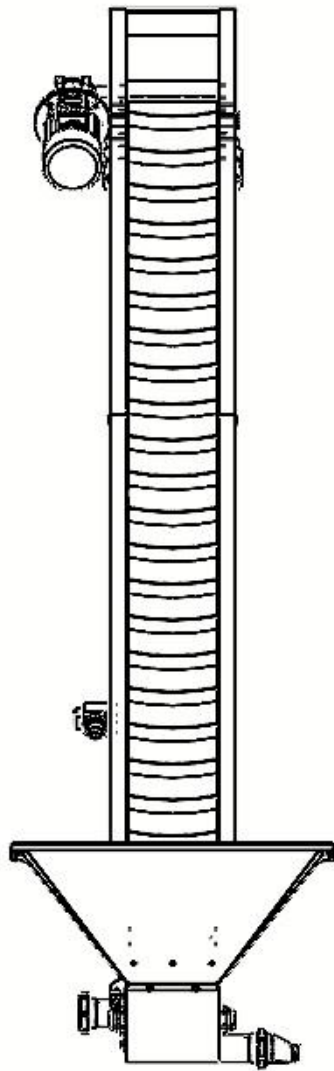


Fig.4

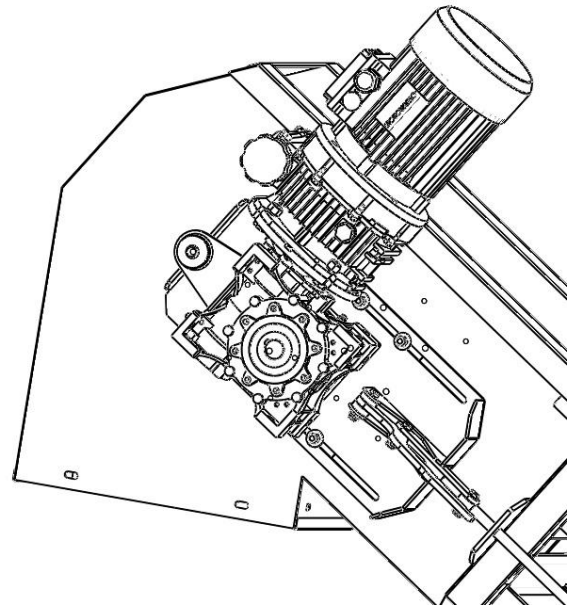


Fig.5

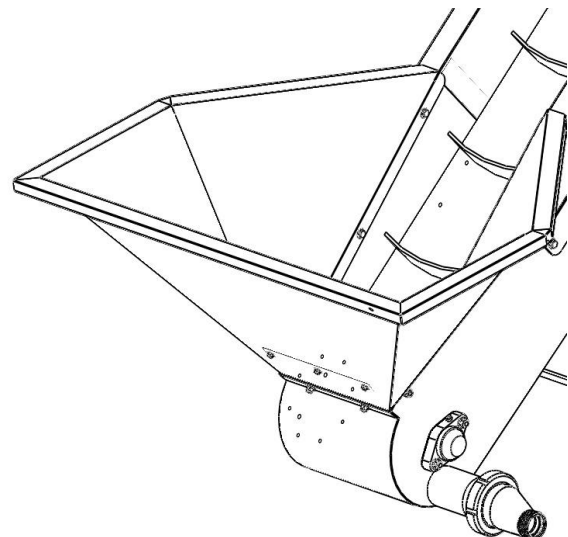


Fig.3 : vue frontale du canal de transport

Fig.4 : côté arbre moteur

Fig.5 : côté trémie de chargement

MODE D'EMPLOI DE LA MACHINE

Cette opération doit être effectuée par un opérateur spécialisé.

La bande transporteuse présentée ici est uniquement utilisée pour recevoir le raisin en provenance des convoyeurs et pour le transporter vers les presses et les centrifugeuses. L'extrémité d'éjection de la bande est généralement équipée d'une trémie de transport du raisin vers des canalisations spécifiques.

Le fonctionnement de ce type de machine se réduit essentiellement au mouvement continu de la bande d'entraînement.



NE PAS STATIONNER A PROXIMITE DE L'ARBRE MOTEUR DURANT LE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE.



NE PAS SURCHARGER LA BANDE TRANSPORTEUSE ET NE PAS L'ACTIONNER EN CHARGE.



TOUTE ALTERATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE DECHARGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES EVENTUELS SUBIS PAR LA MACHINE.

7.0 ENTRETIEN

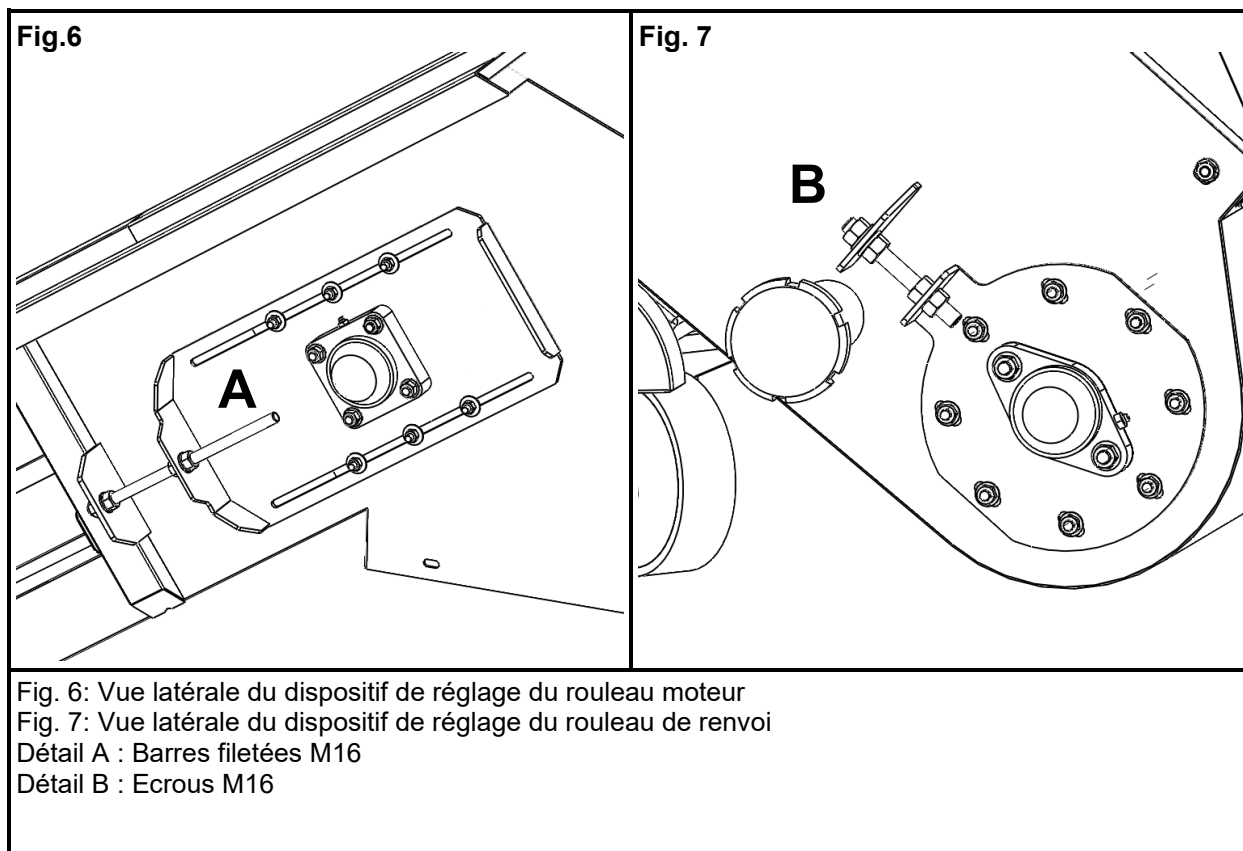
PORT DES DPI DURANT LES PHASES D'ENTRETIEN ET DE REPARATION

Durant les phases d'entretien et de réparation, l'opérateur préposé doit utiliser des gants de protection et des chaussures de sécurité pour déplacer ou enlever des objets en mesure de provoquer des blessures.

OPERATIONS D'ENTRETIEN PERIODIQUE

1. Pour préserver l'efficacité de la machine et prolonger sa durée de vie, il est recommandé de procéder au lavage de toutes les surfaces exposées **avec de l'eau froide** en fin de production.
2. Graisser les roulements toutes les 40 heures de travail.
3. Remplacer la palette en caoutchouc positionnée à la base du plan de chargement lorsque celle-ci est usée.

4. Il est également fondamental de contrôler constamment les dispositifs de réglage de la traction du tapis en PVC par l'intermédiaire des barres filetées spécifiques munies d'écrous de blocage et de fixation.



REPARATION ET ENTRETIEN EN TOUTE SECURITE

Le réglage du tapis en PVC est effectué du côté du moteur et du côté du renvoi, pour faciliter les phases de calage et pour assurer que le tapis tourne parfaitement au centre du canal en inox, évitant les oscillations éventuelles et les frottements des palettes de saisie du produit sur les ridelles de transport.

En desserrant les écrous présents sur chaque barre filetée, on peut passer aux phases de réglage ou de calage. Il est indispensable de considérer que, par exemple, en desserrant une des deux barres de réglage du côté gauche et en tirant la barre respectivement du côté opposé, le tapis subit une oscillation vers la gauche. Pour éviter ce problème, un réglage optimal permet d'équilibrer au maximum les distances du tapis des deux côtés du canal.

Si des réparations s'imposent sur la machine, le client devra immédiatement en informer FAVRIN S.r.l. qui, suivant le cas, fournira les indications nécessaires et définira les modalités d'intervention sur la machine.

Si le Client effectue lui-même des réparations, sans préavis ni autorisation de la part de FAVRIN S.r.l., toutes les garanties commerciales tombent et le Fabricant est déchargé de toute responsabilité en matière de sécurité et de produit défectueux.

CONSIGNES DE SECURITE DURANT L'ENTRETIEN

Les principales recommandations à suivre lors d'intervention d'entretien sur la machine sont :

- N'effectuer aucune opération d'inspection ou de réglage sur les composants sans la présence d'une autre personne en mesure de garantir un secours immédiat en cas d'accident.

- Ne jamais toucher les connexions découvertes ni les composants sans avoir préalablement mis la machine hors tension (débrancher la fiche d'alimentation).
- Mettre la machine hors tension avant de démonter un panneau de protection quelconque ou de remplacer des composants et/ou des parties.
- Ne pas porter de BAGUES, de MONTRES, de CHAINETTES, etc. durant les opérations d'entretien.
- Eviter d'opérer sur un sol mouillé ou dans des milieux très humides.

8.0 ELIMINATION DE LA MACHINE

A l'exception des câbles et des composants électriques, la machine ne produit pas et n'est pas réalisée avec des substances nocives risquant de polluer l'environnement.

Tous les matériaux qui constituent la machine devront être éliminés conformément aux dispositions en vigueur ; on renvoie, en particulier aux dispositions du Décret Législatif italien n° 152/06 "Normes en matière d'environnement", aux décrets d'application correspondants, ainsi qu'aux règlements locaux spécifiques.



AVANT DE DEMOLIR LA MACHINE, IL EST OPPORTUN DE DETRUIRE LES PLAQUES D'IDENTIFICATION DE CETTE DERNIERE AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS CORRESPONDANTS.

9.0 GARANTIE

La garantie a une durée péremptoire de vingt-quatre mois à compter de la livraison.

la société FAVRIN S.r.l. s'engage à réparer ou à remplacer dans le susdit délai les pièces présentant un défaut de fabrication et reconnues comme telles, à l'exception des cas de détérioration normale due au fonctionnement.

Les frais de transport et de main-d'œuvre concernant d'éventuelles pièces à remplacer sont à la charge de l'utilisateur.

Le matériel défectueux remplacé sous garantie appartient à FAVRIN S.r.l. et doit être livré franco notre établissement, sans autres dommages, dans un délai de 30 jours à compter du remplacement ; dans le cas contraire, le matériel remplacé sera facturé.

Tous les modèles produits par FAVRIN S.r.l. sont soumis au pacte de réserve de propriété, jusqu'au paiement total des appareils vendus.

La garantie tombe si le produit a été altéré suite à une adaptation, à une réparation ou au remplacement de pièces par des éléments non originaux de la part du personnel non autorisé. (*)



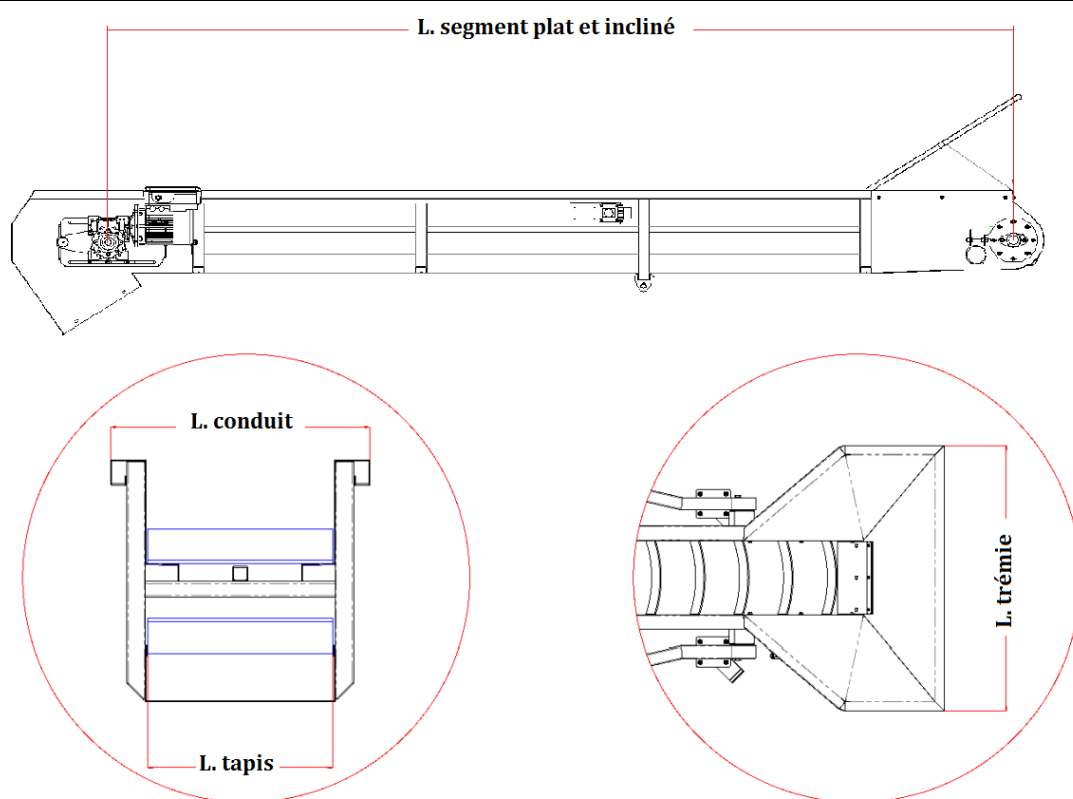
LA SOCIETE FAVRIN S.r.l. DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'ACCIDENT FORTUIT OU PROVOQUE PAR L'UTILISATEUR, SOUS RESERVE D'UNE INDEMNISATION QUELCONQUE QUI NE CONCERNE PAS DES PARTIES DE L'APPAREIL RECONNUES COMME PRESENTANT UN DEFAUT DE FABRICATION.

TRIBUNAL COMPETENT : TREVISE

(*) si le produit présente des défauts dus à une dureté, à une acidité excessives, à des chocs thermiques et quoi qu'il en soit à des anomalies non imputables à FAVRIN S.r.l.

DONNEES TECHNIQUES

<i>POIDS MACHINE</i>		200 kg
DIMENSIONS MACHINE (en mm)		
Longueur segment plat et incliné		4500 mm
Largeur conduit/tapis		420 /300 mm
Hauteur utile de déchargement min/max		
Largeur trémie		max 1070 mm
Largeur structure		max
ALIMENTATION ELECTRIQUE		380 V. 50 Hz.
PUISSANCE ABSORBEE		max 1.5 kW

BANDE POUR LE TRANSPORT DU RAISIN

NIVEAU DE PRESSION SONORE		< 70 dbA
----------------------------------	--	----------